|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires (PP-22) Bucarest, 26 septembre – 14 octobre 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Révision 1 du**  **Document 142-F** |
|  | **11 octobre 2022** |
|  | **Original: anglais** |
|  | |
| PROCÈS-VERBAL  DE LA  neuvième séance plénière | |
| Vendredi 30 septembre 2022 à 15 h 30 | |
| **Président**: M. S. SĂRMAȘ (Roumanie) | |
|  | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Sujets traités** | **Documents** |
| 1 | Déclarations de politique générale (suite) | – |
| 2 | Élection du Directeur du Bureau de développement des télécommunications: deuxième tour | [98](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0098/en), [99](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0099/en), [100](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0100/en), [102](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0102/en),  [110(Rév.3)](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0110/en), [113](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0113/en) |
| 3 | Élection du Directeur du Bureau de développement des télécommunications: troisième tour | [98](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0098/en), [99](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0099/en), [100](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0100/en), [102](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0102/en),  [110(Rév.3)](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0110/en), [113](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0113/en) |

# 1 Déclarations de politique générale (suite)

1.1 Mme Tupou'tuah BARAVILALA, Secrétaire permanente par intérim du Ministère des communications (Fiji), fait une déclaration de politique générale disponible à l'adresse suivante: <https://pp22.itu.int/en/itu_policy_statements/tupou-tuah-baravilala-fiji/>.

# 2 Élection du Directeur du Bureau de développement des télécommunications: deuxième tour (Documents [98](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0098/en), [99](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0099/en), [100](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0100/en), [102](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0102/en), [110(Rév.3)](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0110/en) et [113](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0113/en))

2.1 Le **Président** annonce l'ouverture du deuxième tour du scrutin de l'élection du Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT). Il a été informé que la candidature de M. Jean Kissangou (République du Congo) a été retirée.

2.2 Le **délégué du Cameroun** annonce le retrait de la candidature de M. Alexander Ntoko (Cameroun).

2.3 La **Secrétaire de la plénière** rappelle que la Conférence a déjà pris note des transferts de pouvoirs des Îles Marshall aux États-Unis (Document 98), de Tuvalu à l'Australie (Document 99), du Costa Rica à la République dominicaine (Document 100) et de Sao Tomé-et-Principe au Portugal (Document 102), et que la délégation de Kiribati a donné mandat à la délégation de la Nouvelle Zélande pour exercer son droit de vote pour les élections qui doivent encore avoir lieu (Document 113).

2.4 L'oratrice indique que les cinq scrutateurs représentant les cinq régions administratives ont pris leurs fonctions et explique la procédure de vote. Un bulletin de vote a été remis à chaque délégation pour l'élection du Directeur du Bureau de développement des télécommunications. La Secrétaire de la plénière procède à l'appel des délégations ayant le droit de vote (Document 110(Rév.3) et les invite à déposer leur bulletin dans les urnes prévues à cet effet.

2.5 Sont candidat(e)s au poste de Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT): M. Stephen Bereaux (Bahamas), Mme Anusha Rahman Khan (Pakistan), M. Muhammadou Kah (Gambie) et M. Cosmas Zavazava (Zimbabwe).

2.6 Résultats du vote:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de bulletins déposés: | 181 |
| Nombre de bulletins nuls: | 0 |
| Abstentions: | 0 |
| Nombre de délégations présentes et votant (nombre de de bulletins servant à déterminer la majorité requise): | 181 |
| Majorité requise: | 91 |
| Nombre de voix obtenues: |  |
| − Mme A. Khan | 15 voix |
| − M. Kah | 26 voix |
| − M. S. Bereaux | 59 voix |
| – M. C. Zavazava | 81 voix |

2.7 Le **Président**, constatant qu'aucun candidat n'a obtenu la majorité requise, dit qu'il sera procédé à un troisième tour de scrutin.

2.8 Le **délégué du Nigéria**, s'exprimant au nom des pays africains, demande que le troisième tour du scrutin pour l'élection du Directeur du BDT ait lieu le jour même car de nombreux délégués seront partis la semaine suivante.

2.9 Les **délégués des Émirats arabes unis**, s'exprimant au nom du groupe des États arabes, et de la **Fédération de Russie**, s'exprimant au nom de la Communauté régionale des communications (RCC), approuvent cette proposition si tant est qu'elle soit possible à mettre en œuvre sur le plan logistique.

2.10 Le **délégué du Canada** fait savoir qu'il comprend les préoccupations motivant cette proposition qui demande de s'écarter de la procédure habituelle. La réduction du délai entre le deuxième et le troisième tour du scrutin devra être approuvé par la plénière.

2.11 Le **délégué de la Gambie** annonce le retrait de la candidature de M. Muhammadou Kah (Gambie).

2.12 La **déléguée du Pakistan**, soulignant qu'il est important d'élire des candidats originaires de pays en développement à des postes de direction, annonce le retrait de la candidature de Mme Anusha Rahman Khan (Pakistan) en faveur de M. Zavazava.

2.13 Le **délégué de Trinité-et-Tobago**, s'exprimant en qualité de Président de l'Union des télécommunications des Caraïbes, qui représente le groupement des pays en développement des Caraïbes, fait observer qu'aucun représentant des PEID n'a jamais occupé de poste de direction à l'UIT. L'élection en cours donne aux PEID l'occasion d'être représentés pour la première fois à la table des négociations par un candidat qualifié. La CTU invite donc les États Membres à tenir compte de cet aspect lorsqu'ils voteront au prochain tour, en faveur du candidat le mieux à même de diriger le BDT dans l'intérêt de tous les pays en développement et membres de l'UIT.

2.14 Le **Président**, rappelant le numéro 191 des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union, dit qu'il croit comprendre que la plénière souhaite organiser le troisième tour du scrutin le jour même, après une courte pause.

2.15 Il en est **ainsi décidé**.

**La séance est suspendue à 17 h 55; elle est reprise à 18 h 50.**

# 3 Élection du Directeur du Bureau de développement des télécommunications: troisième tour (Documents [98](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0098/en), [99](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0099/en), [100](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0100/en), [102](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0102/en), [110(Rév.3)](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0110/en) et [113](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0113/en))

3.1 Le **Président** annonce l'ouverture du troisième tour de l'élection du Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT).

3.2 La **Secrétaire de la plénière** rappelle que la Conférence a déjà pris note des transferts de pouvoirs des Îles Marshall aux États-Unis (Document 98), de Tuvalu à l'Australie (Document 99), du Costa Rica à la République dominicaine (Document 100) et de Sao Tomé-et-Principe au Portugal (Document 102), et que la délégation de Kiribati a donné mandat à la délégation de la Nouvelle‑Zélande pour exercer son droit de vote pour les élections qui doivent encore avoir lieu (Document 113).

3.3 L'oratrice indique que les cinq scrutateurs représentant les cinq régions administratives ont pris leurs fonctions et décrit la procédure de vote. Un bulletin de vote a été remis à chaque délégation pour l'élection du Directeur du Bureau de développement des télécommunications. La Secrétaire de la plénière procède à l'appel des délégations ayant le droit de vote (Document 110(Rév.3)) et les invite à déposer leur bulletin dans les urnes prévues à cet effet.

3.4 Sont candidats au poste de Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT): M. Stephen Bereaux (Bahamas) et M. Cosmas Zavazava (Zimbabwe).

3.5 Résultats du vote:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de bulletins déposés: | 165 |
| Nombre de bulletins nuls: | 0 |
| Abstentions: | 1 |
| Nombre de délégations présentes et votant (nombre de de bulletins servant à déterminer la majorité requise): | 164 |
| Majorité requise: | 83 |
| Nombre de voix obtenues: |  |
| − M. S. Bereaux | 63 voix |
| – M. C. Zavazava | 101 voix |

3.6 **M. C. Zavazava est élu Directeur du Bureau de développement des télécommunications**.

3.7 **M. Zavazava** remercie le gouvernement de son pays et les membres de la délégation du Zimbabwe pour leur soutien, ainsi que les États Membres qui ont voté pour lui. Il salue les autres candidats et fait savoir qu'il entend s'inspirer de leurs idées, en accordant une attention particulière aux besoins des pays les moins avancés et des pays en développement. Il souligne également qu'il est nécessaire de renforcer la coopération intersectorielle, dans l'intérêt de tous. Tout en rappelant l'importance des mesures en faveur de l'égalité hommes-femmes et du rôle des jeunes dans l'édification de l'avenir, il déclare qu'il compte contribuer à accélérer le processus de transformation numérique et à donner une nouvelle dimension aux activités du BDT.

3.8 Le **délégué du Zimbabwe** remercie les États qui ont élu M. Zavazava au poste de Directeur du BDT et rend hommage aux autres candidats pour leur campagne. Il assure les délégués que le Zimbabwe continuera à servir l'UIT du mieux qu'il pourra.

3.9 **M. Bereaux** félicite M. Zavazava pour son élection, à l'issue d'une campagne fondée sur le respect mutuel et la volonté commune de promouvoir les plus hauts intérêts de l'Union. Il remercie son gouvernement et tous ceux qui ont soutenu sa campagne.

3.10 Le **Secrétaire général** félicite M. Zavazava pour son élection et lui fait part de sa reconnaissance pour ses nombreuses années de service. Il remercie également tous les candidats, y compris ceux qui se sont désistés, pour leurs excellentes idées et leurs campagnes. Il présente ses remerciements aux États Membres pour leur participation à la sélection de la nouvelle équipe de direction de l'UIT.

3.11 Les **délégués** **de la** **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, s'exprimant au nom de l'APT, du **Canada**, s'exprimant au nom de la CITEL, de la **Roumanie**, s'exprimant au nom de la CEPT, des **Émirats** **arabes unis**, s'exprimant au nom du Groupe des États arabes, de la **Fédération de Russie**, s'exprimant au nom de la RCC, et du **Nigéria**, s'exprimant au nom du Groupe africain, félicitent M. Zavazava pour son élection et rendent hommage aux autres candidats.

**La séance est levée à 20 h 15.**

Le Secrétaire général: Le Président:

H. ZHAO M. S. SĂRMAŞ